

**Bénédiction d'une église.** — Son Éminence le cardinal Bégin, a béni, dimanche, la nouvelle église érigée sur la Grande Allée, par la paroisse Saint-Patrice. L'augmentation de la population irlandaise catholique de la partie Ouest de la ville a nécessité la construction de cette église. Son Éminence était assistée des RR. PP. Rioux et Hayes.

Parmi les assistants on remarquait : les R. P. Provincial des Rédemptoristes de Brooklyn, le R. P. Muthall ; les RR. PP. Woods, curé de Saint-Patrice ; Rioux, Recteur de Sainte-Anne de Beaupré, Barron, Connolly, Hogan et Fahey ; MM. les abbés J. McGratty et J.-B. Dérome.

Le sermon a été prononcé par le R. P. Mylett, de London.

L'honorable Sir Chas. Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, assistait aussi à la cérémonie.

Le soir, le R. P. Joseph, franciscain, a érigé solennellement le nouveau chemin de croix ; le sermon a été fait par le R. P. McCandish, de Saint-Patrice.

**Notes.** — S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, a fait dimanche après-midi, la bénédiction du nouveau cimetière de la paroisse de Saint-Grégoire du Sault Montmorency et a prononcé le sermon.

— La deuxième retraite sacerdotale s'est terminée samedi matin ; le R. P. Ernest-Marie, gardien du monastère de Limoilou en a été le prédicateur.

— La ville de Lévis, qui vient de se consacrer solennellement au Sacré-Cœur, se prépare à voter la prohibition complète, le 20 septembre prochain.

## UN CENTENAIRE

**Un Centenaire.** — Du huit au douze septembre on célébrera, au Cap-de-la-Madeleine, le deuxième centenaire de l'érection du Sanctuaire de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Ces belles fêtes, du deuxième centenaire se termineront, dimanche le 12 septembre. Ce jour-là il y aura messe pontificale célébrée en plein air par S. E. le cardinal Bégin.

Le sermon sera prononcé par S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

Le projet de célébrer ce centenaire a reçu de très hautes adhésions. Approuvé, encouragé à différentes reprises par S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, il l'a été également par Son Éminence le Cardinal Bégin, S. Ex. le Délégué Apostolique, S. G. Mgr Stagni, NN. SS. les Archevêques de Montréal et de Saint-Boniface.

Enfin, par la voix du Pape, Rome a donné à ce projet une suprême approbation.